



GUIDE TECHNIQUE N° 00043 /CCAA/DG/DSA/SAE du 06 DEC 2013

Relatif au modèle de procédure d'entretien de l'aire de mouvement

I- INTRODUCTION

Le présent guide est pris en application de la réglementation nationale en vigueur notamment :

- le chapitre 9 relatif aux services, matériel et installation d'exploitation d'aérodrome de l'arrêté N°0001538/MINT du 15 novembre 2006 fixant les normes de conception, de construction et d'exploitation des aérodromes.

- le paragraphe **4.7 du chapitre 5** de l'instruction N° 2003 – 000110- CCAA-DG-DTA du 30 juillet 2003 relative au Manuel d'Aérodrome.

Il donne des indications sur la structure et le contenu de la procédure d'entretien de l'aire de mouvement par la description d'un modèle. Il s'applique aux aérodromes de classe A et B ainsi qu'aux aérodromes de classe C qui font l'objet de vols réguliers. Les exploitants d'aérodromes peuvent s'en inspirer à défaut de l'élaboration d'une procédure permettant d'atteindre au minimum les mêmes objectifs de sécurité.

II- MODELE DE PROCEDURE

LISTE DES MODIFICATIONS

Le tableau suivant identifie les modifications apportées.

N° Ed	Date	Raison de la modification	Sections modifiées
1		Création du document	Toutes

APPROBATION DU DOCUMENT

Le document suivant identifie les autorités qui ont successivement vérifié et approuvé la présente édition du modèle

AUTORITE	NOM	DATE ET SIGNATURE
Rédaction		
Vérification		
Approbation		

I.1. Préambule

I.1.1. Objet de l'entretien de l'aire de mouvement

Afin d'assurer un niveau de conformité des infrastructures, équipements et services, l'entretien de ces équipements est couvert par la mise en place d'une organisation décrite dans la présente procédure.

Cette dernière couvre l'entretien curatif et l'entretien préventif. Elle est complétée par un programme d'entretien réévalué au moins tous les ans.

Cette procédure ne traite pas des aides à la navigation aérienne qui font l'objet d'une approche spécifique.

I.1.2. Référentiel

- Programme annuel d'entretien de l'aire de mouvement ;
- Plans des réseaux d'écoulement des eaux ;
- Plan des zones de fauchages ;
- Arrêté N°.....

Lister également les procédures liées à cette procédure (est entendue par procédure liée, toute procédure qui fait référence aux moyens employés dans cette activité d'entretien, qui repose sur cette procédure, qui fait référence à cette procédure, etc.)

I.1.3. Fonctions impliquées dans l'entretien de l'aire de mouvement

L'entretien de l'aire de mouvement associe les fonctions suivantes :

- Fonction en charge de la réalisation des visites de contrôle
 - Cette fonction est assurée par [appellation de l'organigramme]
- Fonction en charge de la programmation de l'entretien curatif et préventif
 - Cette fonction est assurée par [appellation de l'organigramme]
- Fonction en charge du suivi des travaux
 - Cette fonction est assurée par [appellation de l'organigramme]
- Fonction en charge de l'exploitation des aires aéronautiques
 - Cette fonction est assurée par [appellation de l'organigramme]

Note : certaines de ces fonctions peuvent être regroupées

I.2. Entretien programmé

L'entretien programmé est organisé autour de visites de contrôle régulières et d'un programme établi au moins une fois par an.